

KOYTCHA COURTAGE

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : Apt 3, 80 avenue Leconte de Lisle,
97490 SAINTE CLOTILDE
Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN 481 879 435

STATUTS MIS A JOUR LE 2 MAI 2007

Suite au Procès Verbal d'Assemblée Générale du 2 mai 2007, modification du SIEGE SOCIAL.

Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante :

10 RUE DE LA FRANTERNITE
7 RESIDENCE L'ODALISQUE
97490 SAINTE CLOTILDE

Le siège social peut être transféré en tout autre lieu du même département par simple décision de la gérance et partout ailleurs par décision collective extraordinaire des associés.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (LA RÉUNION)

Dépôt du : 8 AOÛT 2007

N°: A3089

RC: 2005 B 456

(481 879 435)



KOYTCHA COURTAGE

SARL au capital de 1 000 euros

Siège social : Apt 3, 80 avenue Leconte de Lisle,
97490 SAINTE CLOTILDE

Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN 481 879 435

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE

L'an 2007
Le 2³ mai
A huit heures

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (LA RÉUNION)

Dépôt du : 8 AOÛT 2007

N° : A3089

RC: 2005 B456

(481 879 435)

Au siège social,
Sont présents :

- Monsieur Radj KOYTCHA représentant la HOLDING RK
- Monsieur Salim KOYTCHA

Associés de la société et représentants en tant que tel de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société.

Ont préalablement exposé ce qui suit :

ORDRE DU JOUR

- Transférer le siège social de la société au 10 rue de la Fraternité, 7 Résidence l'Odalisque, 97490 SAINTE CLOTILDE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société au 10 rue de la Fraternité, 7 Résidence l'Odalisque, 97490 SAINTE CLOTILDE à compter du 2³ mai 2007.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 H 15.

